



CONCORDIA MARIENTHAL

Président de l'ASCCM : Loïc JUNG, 4 rue du trèfle 67270 SCHWINDRATZHEIM
loic.jung@sfr.fr Tél : 0 86 78 99 59
Votre Correspondante : Edmée HOUTMANN, 7 rue de l'Aurore 67500 HAGUENAU
edmee.houtmann@gmail.com Tél : 03 88 93 64 46

CONTRAT DE LOCATION PARQUET FLOTTANT (Piste de danse)



Basket-Ball



Danse

Coordonnées Propriétaire :
Association Sportive et Culturelle
CONCORDIA MARIENTHAL
17A rue de la gare 67500 MARIENTHAL

07 86 78 99 59
contact@concordiamarienthal.com

Coordonnées Locataire :



Gym Fitness

1- Désignation du matériel et accessoires inclus dans la location :

Parquet flottant épais de 73 m² (10m28 sur 7m14), en bon état, pouvant servir de piste de danse, ou de scène. Il est à poser sur un sol dont la surface est obligatoirement stable et plane, et dans un endroit de montage qui ne doit pas être exposé ni à l'humidité, ni à l'extérieur.

Accessoires fournis :



Goshinbudo

2- Etat et propreté du matériel :

Etat correct et propre (quelques traces d'usures)



Marche Nordique

3- Accord de location :

Je soussigné Mr/M^{me},

prend en location le parquet flottant

Du / / à heure **Au** / / à heure,
pour une durée dejour(s) et d'un montant de€



Tennis de Table

(Rayer la formule non choisie)



Tir Sportif

Formule choisie	Prix Unitaire	Quantité	Total
Week end (tiers)	150 €		
Week end (membre)	120 €		



4- Règlement et Caution :

- **Règlement :** Je règle de suite la somme due au titre de la location.



Basket-Ball

Tout dépassement de location de la période initialement prévue sera dû et facturé au tarif journalier de 30 € et devra être réglé par le locataire.

- Je laisse en caution un chèque de **400 €** au nom de l'ASCCM.



Danse

5- Chèque de caution :

- Le chèque de caution doit être établi et remis au responsable de l'ASCCM dès la récupération du matériel (et de ses accessoires).
- Le chèque de caution assure au loueur un retour de son matériel (et de ses accessoires) dans le temps défini de la location et dans les conditions de fonctionnement.
- Le chèque de caution reste bloqué durant toute la période de location.
- Le chèque de caution pourra couvrir tout ou partie d'éventuelles détériorations ou remises en état du matériel (et des accessoires) loués.
- Le chèque de caution sera remis au locataire dès restitution du matériel (et de ses accessoires) et sous réserve de non dégradation du matériel (et de ses accessoires).
- Le chèque de caution ne couvre pas l'usure naturelle du matériel (et de ses accessoires) du fait de son utilisation.



Gym Fitness

6- Le locataire s'engage à :

- Respecter les conditions d'utilisation du matériel (clipsage et manipulation),
- Restituer le matériel dans l'état de propreté et de fonctionnement avant la location.
- Rembourser tout ou partie de l'endommagement du matériel.
- Autoriser l'ASCCM à prélever sur le chèque de caution tout ou partie de la somme couvrant l'intégralité des éventuels endommagements.
- Décharger l'ASCCM de tous dégâts ou accidents provenant de l'utilisation du matériel.
- Ne pas prêter ou relouer le matériel à un tiers.



Goshinbudo



Marche Nordique

J'atteste avoir constaté le bon état du matériel loué (avant la prise en location) et avoir pris connaissance du contrat de location.



Tennis de Table

Contrat établi le :

..... / /

en deux exemplaires



Tir Sportif

Nom, Prénom

et signature
du locataire

Signature ASCCM (+nom)

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)